



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMITE SUIVI ACCUEIL REFUGIES

Lundi 28 septembre 2015
Salle du Conseil Municipal

Introduction

La Ville du Pré Saint-Gervais a souhaité s'engager dans le soutien à l'accueil des réfugiés. Monsieur le Maire a organisé un comité de suivi de l'accueil des réfugiés le lundi 28 septembre 2015, réunissant les associations gervaisiennes engagées dans des actions de solidarité ainsi que l'ensemble des élus du Conseil Municipal. L'objectif de ce Comité de suivi était d'envisager toutes les solutions d'accompagnement et de soutien à l'accueil des réfugiés.

Présents

Emmaüs Solidarité
Stew Lawrie, Les petits frères des pauvres
Mesdames Barbieri et Pinheiro FCPE Collège
APEG
Armée du Salut
Martine Josset, La Croix rouge
Banque alimentaire
RESF
Maïlys Couarraze, Les Restos du Cœur
Gisèle Noublanche, La Paille et le Mil, RESF
Réfugiés Bienvenue
La Vaillante
Damien Villière, 1 sur 4
Gisèle Borselino, CCAS
Marion Sourd et Marie Girardot, Programme de Réussite Educative (PRE)
Anne-Laure Duny, Pôle social
Florence Brunet, Pôle social
Catherine Sire
Serge Volkoff
Delphine Debord
Laurent Baron
Jean-Marc Robinet
Laetitia Deknudt
Jean-Abel Pécault
Hawa Koné
Martine Legrand
Jean-Luc Decobert
Corinne Atzori
Stéphane Commun
Manuella Briscan
Saïd Sadaoui
Arold Jandia
Cédric Guilloux

Synthèse

1. Introduction par Monsieur le Maire, Gérard Cosme

2. Présentation des actions portées par la Ville

■ Présentation de la plateforme interactive créée par la Ville www.leprésolidaire.com

La plateforme en ligne « leprésolidaire.com » a été créée pour recenser les propositions d'aide et les initiatives des habitants, afin de les faire coïncider avec les besoins des associations et la Ville. Deux onglets permettent de visualiser à la fois ces « offres » d'aides et ces « besoins » associatifs. Un formulaire de contact, destiné aux habitants, leur permet de renseigner leurs coordonnées et d'indiquer quel type d'aide ils souhaitent apporter : soutien scolaire, collecte de vêtements, distribution alimentaire, accueil à domicile, etc. Ce site Internet a vocation à évoluer et à être complété par les différentes initiatives portées par les associations, ces prochaines semaines.

■ Mise en place de cours de français

Des cours de français (alphabétisation et perfectionnement) ont été mis en place et expérimentés entre janvier et juin 2015 par le Programme de Réussite Éducative (PRE) pour permettre une meilleure maîtrise de la langue française par les parents des enfants accompagné par le PRE, afin de faciliter leur intégration, leur autonomie et l'exercice de leur parentalité. Cette offre va être étendue et élargie à tous les habitants du territoire concerné (hors PRE) afin de faciliter l'intégration des personnes réfugiées ou migrantes, et pour permettre l'obtention du DILF pour les demandeurs de titre de séjours. Une offre à deux niveaux (alphabétisation/FLE) est envisagée, pour distinguer des publics non-francophones n'ayant pas ou peu été scolarisés et le public non ou peu francophone ayant été scolarisé. Plusieurs créneaux seront proposés, pour s'adapter aux contraintes du public dans sa diversité (journée, soirée).

■ Renforcer l'offre en matière d'écoute et de soutien psychologique aux réfugiés et aux migrants.

Les réfugiés et migrants, la plupart du temps en situation de grande détresse, se verront apporter une aide psychologique et de soutien, pour les accompagner dans leur parcours de migration. Une psychologue intervient déjà régulièrement pour le PRE, son intervention sera sans doute développée.

■ Solution d'hébergement, en partenariat avec Emmaüs solidarité

Compte tenu des contraintes d'hébergement de la Ville (impossibilité de développer des solutions d'hébergement propres à la Ville), les services de la Ville se sont rapprochés de l'association Emmaüs solidarité pour envisager des solutions d'hébergement.

3. Echanges avec les associations présentes sur la question des réfugiés, des modalités d'accueil et d'aide.

Plusieurs questions ont été posées, et plusieurs sujets ont été abordés par les différentes associations réunies :

- **Le recensement des besoins des réfugiés.** *Combien seront-ils ? Quels seront leurs besoins ? Comment organiser une aide sans connaître précisément ces informations ?* La ville ne dispose pas d'information précise à cet égard. A ce jour, elle sait seulement que 70 réfugiés seront très prochainement accueillis à Romainville, c'est-à-dire à proximité immédiate du Pré Saint-Gervais, dont le territoire sera de fait concerné par cet accueil.

L'association Les Restos du Cœur évoque l'identification des besoins par l'association Aurore, qui sera la référente pour l'organisation de l'accueil des réfugiés. Un rapprochement entre les associations gervaisiennes et l'association Aurore est à mettre en place.

- **Le lien entre la Ville et les réfugiés.** La question est de savoir quel lien la Ville, ses élus, ses associations et ses habitants, peut établir avec ces familles qui arriveront au Pré Saint-Gervais. *Comment établir ce lien, de manière très concrète, au-delà de la seule bonne volonté des citoyens, des associations ou de la Municipalité ?* L'idée est d'organiser pratiquement l'accueil des réfugiés mais par la même de les intégrer à la Ville, dans son quotidien. La semaine prochaine, un car de migrants arrivera à Romainville, à côté du Pré Saint-Gervais, sur son territoire. Il faut aujourd'hui envisager des solutions pour créer du lien, entrer en contact avec ces réfugiés. Une association (Réfugiés bienvenue) propose de mettre en contact les habitants et les réfugiés, via un site Internet et une « charte » adoptée par les deux parties. Monsieur le Maire évoque les solutions de parrainage entre les habitants du Pré Saint-Gervais et les réfugiés, pour faciliter leur intégration dans la Ville. L'idée est d'encourager les initiatives citoyennes. La FCPE collègue propose de mettre en place un parrainage / tutorat via les parents d'élèves.

- **Les aides / l'accompagnement à envisager**

Quelques solutions pratiques tout de même sont à anticiper, notamment la question de l'hébergement et des besoins en nourriture / vêtements. Les réfugiés qui arriveront à Romainville seront éligibles au droit d'asile. Les réfugiés auront droit à une aide de la CAF, qui correspond au RSA. La FCPE, la Croix Rouge, ou encore les Restos du Cœur évoquent la question de l'accompagnement, la bonne volonté ne faisant pas tout : les bénévoles doivent être formés, pour accompagner au mieux les réfugiés, notamment pour leurs démarches administratives (constitution de leurs demandes d'asile, de leurs titres de séjour, etc.). Il serait dommageable pour les réfugiés d'être accompagnés par un/une bénévole ne connaissant pas en détail les procédures.

La Croix Rouge fait également remonter que les stocks de denrées alimentaires sont en diminution alors que les besoins sont de plus en plus importants. Il faudrait organiser une collecte massive de denrées alimentaires, en vue de l'arrivée des migrants et des réfugiés.

Du côté de la municipalité, outre le renforcement des cours de français et de l'accompagnement psychologique, il est proposé que le Programme de Réussite Educative (PRE) soit renforcé, pour permettre l'accompagnement des enfants qui pourraient être scolarisés dans les écoles du Pré Saint-Gervais. Les politiques publiques envers les migrants (déjà accompagnés par la Ville) et les réfugiés (identifiés par l'Etat, qui sont susceptibles de s'installer au Pré Saint-Gervais) seront accentuées.

RESF vient en aide aux migrants et aux réfugiés dans leurs démarches, les demandes de statut de demandeur d'asile. La CIMADE et la LDH sont citées comme références pour cet accompagnement, autour des droits. Le Point d'accès au droit, assurant des permanences à l'accueil de l'hôtel de ville (permanences juridiques, écrivain public, etc.) est cité également.

- **La question de l'hébergement des réfugiés.** La Ville n'a pas la capacité de trouver des solutions d'hébergement pour les réfugiés ; le Pôle social de la ville s'est rapproché de l'association Emmaüs Solidarité pour proposer des solutions d'accueil. La Ville organise la semaine prochaine une réunion avec les bailleurs sociaux, propriétaires de logements au Pré Saint-Gervais, pour envisager avec eux des solutions d'hébergement.
- **La question de l'urgence sanitaire et sociale.** *Comment répondre à cette misère et à cette urgence ?* Question des moyens limités du Pré Saint-Gervais et au choix, réaffirmé par Monsieur le Maire, de ne pas « choisir parmi les misères » mais d'organiser concrètement, avec les associations et les moyens de la Ville, le meilleur accueil et le meilleur accompagnement possibles pour les réfugiés.

Conclusion :

Un suivi des actions mises en place sera assuré par la Ville, qui transmettra régulièrement par mail les informations à connaître sur l'accueil des réfugiés, notamment la suite des rendez-vous à venir. Un prochain comité de suivi sera organisé, en fonction de l'évolution de la situation.